

*Affaires courantes*

du domaine. L'occasion aurait été belle de montrer aux Canadiens les magnifiques échanges que constituaient les commentaires et interventions sur cette question.

Pour être très franc, les témoins que j'ai mentionnés n'étaient pas tous du même avis que moi. Le parti ministériel a réussi à trouver un certain nombre d'intervenants qui ont déclaré au comité que le gouvernement était sur la bonne voie. Peu importe les divergences d'opinion entre les parties adverses, il est très important que les Canadiens constatent que leurs députés étudient des problèmes importants.

Deuxième point que je voudrais signaler à la Chambre, les jeunes Canadiens et les autres personnes qui suivent nos travaux n'ont que trop souvent l'impression que tout ce que font les députés, c'est de poser des questions pendant la période des questions dès qu'ils en ont la possibilité.

**Une voix:** Lorsque le président du caucus ne pose pas de questions.

**M. Dingwall:** Lorsque l'occasion se présente. Tout comme mon collègue de gauche qui, pendant de longues années, a posé de très nombreuses questions.

**Une voix:** Pas autant que j'aurais dû.

**M. Dingwall:** Les spectateurs peuvent penser que les fonctions de mon collègue de gauche se résument à poser des questions. Partout où je vais, et mon collègue de gauche a probablement vécu la même expérience, je me fais demander des choses comme: «Monsieur Nunziata, quand allez-vous poser d'autres questions?»

**M. Nunziata:** C'est que le leader à la Chambre joue les favoris.

**M. Dingwall:** Voilà quelles sont les réactions. Selon moi, ce rapport aidera les députés à se faire connaître dans le pays comme des gens qui s'occupent d'autre chose que de la période des questions.

Il faut prendre conscience que les Canadiens pensent que notre travail se résume à la période des questions. S'ils ont l'occasion de nous voir au travail dans les comités, en train d'étudier des questions importantes, il en ira autrement. J'ai fait allusion par exemple au projet de loi C-21 sur les produits pharmaceutiques. Je songe aussi à un projet de loi que les Communes ont adopté et renvoyé

au Sénat, le C-13 portant sur les évaluations environnementales.

L'un des comités les plus importants de la Chambre est évidemment celui dont mon collègue fait partie à titre de critique en matière d'emploi. Il s'occupe d'équité en matière d'emploi. Cette question devrait être soulevée non seulement au cours de la période des questions, comme mon collègue l'a fait à de nombreuses reprises, mais elle devrait aussi être examinée en comité, afin que nous puissions entendre différents points de vue pertinents, notamment ceux des Canadiens ordinaires qui s'intéressent à ce sujet.

C'est essentiel à la façon dont nous nous occupons du programme législatif du gouvernement, parce que c'est le droit de celui-ci de s'occuper de ce genre de question.

J'ai rendu hommage plus tôt à mon collègue de Saint-Denis relativement à ce rapport. Je ne sais pas si celui-ci écoutait, mais je tiens à souligner encore une fois son excellente contribution en ce qui a trait à la rédaction de ce rapport.

Nous espérons aussi aménager une salle permanente où siègerait un comité dont les audiences seraient radio-diffusées, afin que les médias et le public bénéficient d'une meilleure couverture et d'un meilleur accès à l'information. Au Canada, il y a beaucoup d'organes d'information autres que les réseaux nationaux qui seraient intéressés par certains sujets. J'ai fait allusion aux préoccupations d'ordre national. Il y a aussi des préoccupations régionales qui ont une incidence particulière sur l'économie et sur les importants programmes sociaux qui touchent diverses régions du pays. Par exemple, on peut mentionner le programme des ports pour petites embarcations, dont l'étude serait confiée au Comité permanent des forêts et des pêches. Cette question revêt une importance particulière pour ceux d'entre nous qui sont de la région de l'Atlantique.

• (1220)

J'ai parlé des questions liées à l'industrie des céréales et oléagineux, qui relèveraient du Comité permanent de l'agriculture. Je suis convaincu que des personnes de l'ouest du Canada et de l'Ontario s'intéresseraient à cette question particulière. Ainsi, elles seraient mieux informées et les députés seraient comptables de leurs actions.